

■ février 2022

■ INJEPR-2022/05

# Trajectoires et socialisations des jeunes aidantes

## SYNTHÈSE

### AUTRICE ET AUTEUR

■ Céline JUNG LORIENTE (direction scientifique), chercheuse au collectif en sciences sociales appliquées (CESSA), associée au Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE), CNAM-CNRS

■ David MAHUT, chercheur au CESSA

## Introduction : émergence des jeunes aidants

La catégorie des jeunes aidants émerge dans l'action publique avec la stratégie gouvernementale de mobilisation et de soutien en faveur des aidants du 23 octobre 2019<sup>1</sup>. Programmée sur deux ans (2020-2022), celle-ci articule six priorités, la sixième visant à « épauler les jeunes aidants » à travers deux actions concernant leur parcours scolaire : d'une part, « la sensibilisation des personnels de l'Éducation nationale, pour repérer et orienter les jeunes aidants, grâce à des outils efficaces et coconstruits avec le monde associatif » (avec une phase d'expérimentation en Île-de-France et en Occitanie) ; d'autre part, « l'aménagement des rythmes d'étude (condition d'assiduité et examen) pour les étudiants aidants, dès fin 2019 ». Ces propositions s'inscrivent dans une forme de calque de l'aide adulte essentiellement axée sur la conciliation entre aide et vie active, alors qu'on sait encore peu de choses sur les profils et sur les expériences des jeunes aidants.

Un relatif consensus définit le jeune aidant comme « un enfant ou adolescent de 18 ans ou moins, qui apporte une aide significative régulière à un membre de sa famille ou de son foyer », et qui peut également être un jeune adulte de moins de 25 ans<sup>2</sup>. Selon l'enquête Adocare<sup>3</sup> (Jarrige *et al.*, 2019b), portant sur un échantillon non représentatif de 1 448 lycéens âgés de 13 à 21 ans en 2019, si 42 % des élèves sont confrontés à la maladie ou au handicap d'un proche, y compris un proche ne vivant pas sous le même toit<sup>4</sup>, 14 % des lycéens prennent en charge un niveau d'aide significatif, évalué avec le questionnaire MACA YC 18<sup>5</sup>. Par rapport aux autres lycéens, les jeunes aidants connaissent, selon cette enquête, de moins bonnes conditions de vie socio-économiques. Ils auraient globalement une moins bonne qualité de vie et de santé mentale que leurs camarades.

La catégorie des jeunes aidants émerge ainsi comme une expérience exposant les enfants et adolescents à une forme de vulnérabilité, et le plaidoyer pour la reconnaissance des jeunes aidants sur la scène publique, porté par un certain nombre d'associations, se joue à travers un exercice d'équilibre entre risques et bénéfices de cette expérience à long terme.

L'analyse des trajectoires et socialisations des jeunes aidantes (TraJAid) apporte une contribution originale tant les biographies des jeunes mettent sur le devant de la scène des enjeux de politiques de la famille, du handicap, du soin et de la santé, comme de l'éducation et de l'insertion.

---

<sup>1</sup> <https://www.gouvernement.fr/aidants-une-nouvelle-strategie-de-soutien> (consulté le 24.01.2020).

<sup>2</sup> Définition adoptée par le comité de pilotage de la recherche-action collaborative coordonnée par l'Observatoire Handéo, qui s'appuie sur celle de l'American Association for Caregiving Youth, 2012 (Observatoire Handéo, 2021).

<sup>3</sup> L'enquête Adocare porte sur les facteurs associés à la santé mentale et à la qualité de vie des lycéens dans le cadre du programme de recherche JAID, recherche sur les Jeunes Aidants menée par une équipe de psychopathologie et de psychologie de la santé du laboratoire Psychopathologie et processus de santé, université de Paris.

<sup>4</sup> Cela concerne près d'un quart des lycéens aidants de l'enquête Adocare. Globalement, 30 % déclarent aider leur mère, 31 % leur père, 33 % un grand-parent (potentiellement non cohabitant), 18 % une autre personne. Il s'agit à 70 % de personnes souffrant de maladie grave et/ou chronique, 20 % sont concernées par un problème de santé mentale et 17 % par un handicap.

<sup>5</sup> Venu du Royaume-Uni, le Multidimensional Assessment of Caring Activities (MACA YC18) est un questionnaire de 18 items auto-administré, destiné aux jeunes aidants et permettant de mesurer leur investissement dans différentes sphères (gestion du domicile, tâches domestiques, aide administrative et financière, soutien émotionnel, gestion de la fratrie, soins personnels et médicaux).

## L'enquête TraJAid

L'enquête qualitative du projet TraJAid ouvre une triple perspective : rétrospective, prospective et longitudinale. La population d'enquête, recrutée sur la base du volontariat, est une population féminine à une exception près. Cette surreprésentation des filles n'est pas le résultat d'un choix des enquêteurs. Les études sociologiques ont bien montré que la pression normative pousse en effet à désigner le plus souvent les femmes comme aidantes, au sein du couple comme au sein de la fratrie (Clément *et al.*, 2005). Dans l'enquête Adocare, 72 % des jeunes aidants lycéens sont des filles (Jarrige *et al.*, 2019b). Les études internationales concluent aussi à une plus grande probabilité de prendre la responsabilité d'aidant au jeune âge quand on est une fille et/ou l'aîné de la fratrie (Jarrige *et al.*, 2019a). La question des jeunes aidants se pose donc d'emblée sous l'angle du genre.

Afin de ne pas considérer uniquement ces jeunes aidantes comme des adjuvants d'une aidante (ou aidant) principale et d'éviter une vision adulte-centrée, l'enquête se focalise sur l'expérience des jeunes et leur point de vue, à partir de leur récit et du sens qu'elles lui confèrent. Une vague d'entretiens<sup>6</sup> a été réalisée entre septembre 2020 et janvier 2021 avec 22 jeunes aidantes âgées de 17 à 26 ans<sup>7</sup>. Les connaissances sur la jeunesse (l'allongement de la période d'accès à un emploi stable notamment) et sur la transition à l'âge adulte (Van de Velde, 2015 ; Galland, 2020) rendent cette borne d'âge cohérente pour l'enquête. Les jeunes concernées par l'enquête se situent en effet à un moment où se prennent des décisions et où se forment des projections d'avenir.

Les profils des jeunes de l'enquête TraJAid sont variés, tant du point de vue de leurs origines sociodémographiques et des configurations familiales dans lesquelles elles ont grandi qu'au regard des situations d'aidance. Elles aident une mère (n=5), un père, voire un beau-père (n=6), des frères et sœurs (n=9), des grands-parents cohabitants (n=1) et peuvent être pluri-aidante (n=1). Ces proches de la famille, avec qui elles vivent ou ont vécu, sont concernés par des situations de handicap (moteur, sensoriel, polyhandicap), dès leur naissance ou au cours de la vie, ou par des maladies chroniques (aboutissant parfois à une fin de vie), des troubles du spectre autistique ou encore des maladies psychiques. Il faut enfin signaler qu'il s'agit de jeunes filles à une exception près, majoritairement en études supérieures (=17) et que la moitié des jeunes de l'enquête TraJAid ont été recrutées par l'intermédiaire de trois associations dédiées aux jeunes aidants dans trois régions (et 3 jeunes ont vu passer notre annonce au sein d'une association dédiée aux familles et proches de personnes en situation de handicap ou malades).

Nous nous sommes attelés à regarder les conditions autant que les processus de socialisation spécifiques aux jeunes aidantes pour en dégager les effets sur l'entrée progressive dans l'âge adulte. Nous mettons ainsi en perspective les effets de leur socialisation au sein d'une famille concernée par l'aide à un membre en perte d'autonomie en raison d'un handicap et/ou d'une maladie, la consolidation ou la transformation de leurs aspirations, en nous intéressant aux conditions de leur mise en œuvre, du point de vue des ressources tant privées que publiques.

---

<sup>6</sup> Pour ce premier volet, la recherche TraJAid a bénéficié du soutien de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), du Défenseur des droits (DDD) et du mécénat du Crédit Agricole Assurances.

<sup>7</sup> La tranche d'âge ciblée était initialement les 16-25 ans. Notons qu'une enquêtée est âgée de 30 ans.

## 1. La jeune aidance : une réalité plurielle et mouvante

La jeune aidance recouvre tout un ensemble d'actes et d'attitudes qui se pensent, s'organisent, se planifient au quotidien, mais aussi un ensemble de préoccupations concernant le fonctionnement familial et la santé du ou des proches : en ce sens, la jeune aidance est peut-être d'abord une charge mentale.

La mise en œuvre concrète de l'aide, *directement* ou *indirectement* dirigée vers la personne porteuse d'un handicap et/ou malade, peut prendre des formes différentes selon la dynamique et la configuration familiale considérées. La jeune aidance existe dans des formes familiales multiples (famille biparentale, monoparentale, recomposée, avec ou sans fratrie, nombreuse) et s'inscrit, selon les cas, dans des rapports de filiation ou entre germains.

La jeune aidance concrète et quotidienne prend des formes spécifiques selon le handicap et/ou la maladie du proche, sa gravité et son évolution. Elle varie, parfois considérablement, selon que la personne aidée est porteuse d'un handicap moteur (nécessitant par exemple un portage quotidien ou la manipulation d'un fauteuil) ou qu'elle est atteinte d'une maladie psychique (par exemple se vivre comme le lien avec la réalité d'un frère schizophrène). En outre, la dynamique varie selon que le handicap (ou la maladie) surgit dans le cours de la vie familiale ou qu'il est acquis de longue date, voire depuis toujours, car se trouve alors modifiés de manière brutale la personnalité du proche avec lequel on a grandi ainsi que le fonctionnement et les dynamiques relationnelles au sein de la famille.

Cinq dimensions de l'aidance ont été dégagées. L'aide « physique » concerne les soins et l'aide/accompagnement aux déplacements ; l'aide « relationnelle » concerne l'accompagnement ou le soutien au proche dans ses relations à autrui, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille ; l'aide « comportementale » désigne soit l'accompagnement dans les apprentissages et/ou la rééducation du proche « dépendant », soit la gestion de « troubles » comportementaux souvent imprévisibles (plus souvent dus à une maladie psychique) ou encore l'adaptation de son propre comportement (se faire discrète par exemple) ; l'aide « domestique » se rapporte à la gestion quotidienne du foyer (courses, repas, ménage, lessives, rangements, papiers, aide aux devoirs, etc.) ; enfin, le « soutien moral », envers le proche « dépendant » et/ou à l'égard des autres membres de la famille met en œuvre la parole, l'écoute et la communication.

Ces dimensions se conjuguent et peuvent se recouvrir. L'aidance au jeune âge est en effet plurielle, car les enquêtées combinent toujours plusieurs types d'aide (une combinaison variable selon la configuration d'aide prise en compte). Elle est aussi souvent partagée entre différents membres de la famille : avec les parents, entre germains, plus ou moins inégalement selon l'âge, le genre et l'emploi du temps de chacun-e (la famille élargie est rarement incluse dans les configurations d'aide de l'enquête).

Combinant des logiques sociales, affectives et économiques, la jeune aidance renvoie à la place des enquêtées dans leur propre famille, et plus précisément à la place qui est la leur dans l'organisation familiale de l'aide destinée au(x) proche(s) (l'aide apportée concerne parfois plusieurs proches « dépendants »). La jeune aidance permet en outre de s'intéresser à l'aidance fraternelle, souvent impensée dans l'appréhension de la proche aidance, avec des enjeux de solidarité à plusieurs niveaux – horizontaux et verticaux – dans la conscience progressive d'une aide qui va durer et s'accroître, pouvant placer un jour les (frères et) sœurs comme aidantes principales.

La place de jeune aidante ne relève pas d'une décision individuelle. Presque toujours négociée avec les autres membres de la famille (parfois imposée), la jeune aidance est relationnelle, faite d'ajustements

permanents entre les différents membres de la famille. Elle évolue dans le temps à mesure que chaque membre de la famille avance dans l'âge, mais aussi selon l'évolution du handicap et/ou de la maladie du proche aidé.

La jeune aidance, à travers ses spécificités, enjoint de s'intéresser à la proche aidance depuis une nouvelle perspective. L'aide à un proche y apparaît de manière plus évidente comme une activité dynamique, qui évolue en fonction de besoins et de ressources, qui relève rarement d'une seule personne et s'inscrit plutôt dans une configuration d'aide complexe. Elle montre aussi qu'il est possible d'être l'aidant de plusieurs membres de sa famille (pluri-aidance). Elle invite à remettre en question la notion « d'aide significative », dont l'évaluation semble privilégier des dimensions d'aide aux dépens d'autres, plus diffuses et complexes.

## 2. Retentissements sur les espaces et temps de jeunesse

Être jeune aidant ne coupe pas toujours de la vie d'enfant, mais lui donne d'autres dimensions. Articuler temps d'aidance, temps scolaire et temps libre n'est pas aisé et s'avère parfois coûteux pour la santé des jeunes. C'est aussi une manière de grandir plus vite, une expérience vécue parfois négativement, mais plus souvent regardée par les jeunes âgées de 17 à 26 ans de l'enquête comme un point positif. Ces dernières valorisent leur maturité et leur sens des responsabilités, notamment en se comparant à leurs pairs.

La jeune aidance impacte aussi la scolarité de certaines enquêtées, ne serait-ce que pour parvenir à concilier leurs obligations familiales (et celles relatives à l'aidance) avec le rythme et les obligations scolaires. La jeune aidance a touché inégalement le parcours scolaire des enquêtées, certaines ont dû opérer des ajustements et/ou désinvestir une partie des apprentissages tandis que d'autres, au contraire, ont particulièrement investi le champ scolaire. Ces différences viennent rappeler que l'expérience commune des jeunes aidantes (qui renvoie à une multitude de situations) ne doit pas masquer les inégalités de chances en fonction du milieu social.

Le temps libre tient une place importante dans la vie des jeunes aidantes rencontrées. Outre les loisirs et les temps passés entre ami·es (dans un réseau parfois assez restreint), les jeunes de l'enquête pratiquent un certain nombre d'activités à l'extérieur de l'école et de la maison (pratiques sportives et/ou artistiques). Ce temps libre est néanmoins parfois perturbé par la situation d'aide (par une urgence ou encore par le fait de ne pas vouloir/pouvoir inviter ses ami·es chez soi). De surcroît, certains jeunes ont connu peu (voire pas) de départs en vacances, seules ou en famille, du fait de la situation de handicap touchant un proche.

Quitter le domicile familial est une étape clé de la transition à l'âge adulte, elle-même construite en plusieurs temps et mouvements, faite de situations intermédiaires, provisoires, progressives (cohabitation, décohabitation, semi-cohabitation, re-cohabitation), caractéristiques de cette étape de la jeunesse. Le départ du foyer parental revêt, dans le contexte de l'aidance, des enjeux particuliers : soit qu'il s'agisse de se détacher d'une dynamique lourde à porter, soit au contraire qu'il soit difficile d'envisager ce départ sans la culpabilité de déséquilibrer le système familial et la configuration d'aide. Cela s'accompagne parfois d'un passage de relais aux frères et sœurs plus jeunes, parfois au père de famille s'il était peu impliqué (des jeunes filles parlent d'initier leur père à l'aide). De plus, l'éloignement géographique est recherché par certaines, au moins provisoirement (nombre d'étudiantes rêvent de partir étudier à l'étranger), pour d'autres, cet éloignement est au contraire évité et/ou redouté.

Les choix de l'orientation scolaire et/ou de la mise en couple sont parfois de nature à créer les conditions de cette prise d'indépendance. Le choix du conjoint semble construit autour de la possibilité de sécuriser ce départ du domicile familial autant que du maintien du lien d'aidance, au moins au début de la trajectoire de jeune adulte. Les études sont souvent l'occasion d'une prise de distance géographique (selon les moyens financiers possibles) sans (trop) remettre en cause aux yeux des jeunes elles-mêmes, leur loyauté envers leur(s) proche(s).

### 3. Vingt ans, un âge pivot dans la trajectoire

La moitié de notre population d'enquête est âgée de 20 ans ou moins, l'autre moitié a dépassé cet âge. Avant cet âge, certaines jeunes rencontrées se donnent le temps de voir quelles opportunités vont se présenter à elles et/ou ont encore besoin de temps pour former un projet plus défini. Après cet âge, les projets tendent à se préciser avec deux parcours différenciés entre études courtes et longues. On distingue ainsi le rapport des jeunes aux études et aux diplômes : celles qui poursuivent des études pour expérimenter et se donner du temps et celles qui préparent un diplôme débouchant sur un métier.

Avant et après l'âge de 20 ans se joue aussi un rapport différencié à son expérience et à sa socialisation de jeune aidante. Trois types de rapport à cette socialisation caractérisent ainsi les jeunes au moment de choisir leur orientation scolaire ou professionnelle en fin d'études secondaires :

- premièrement, des jeunes (très majoritairement âgées de plus de 20 ans) qui font un lien entre leur socialisation de jeune aidante et le métier visé. Elles s'orientent consciemment dans une filière aboutissant précisément à un métier vers autrui (aide, soin, éducation), avec une distinction entre les jeunes qui passent par des formations courtes, souvent guidées par des contraintes économiques ou des effets de socialisations scolaires (ATSEM [agent territorial spécialisé des écoles maternelles], aide à domicile, auxiliaire de puériculture) et les jeunes qui passent par des formations plus longues (kinésithérapeute, éducatrices spécialisées, enseignante adaptée). Un sous-groupe est constitué par des jeunes qui se lancent dans des études et accumulent des diplômes pour servir un but qui se précise au cours des études ;
- deuxièmement, des jeunes (de tous âges, mais plus souvent âgées de plus de 20 ans) qui se lancent dans des filières apparemment sans lien avec leur socialisation de jeune aidante (tourisme, arts et techniques), laquelle continue néanmoins à travailler leurs parcours à travers leur volonté de témoigner et/ou de s'investir dans des associations, notamment dédiées aux jeunes aidants ;
- troisièmement, des jeunes (plutôt âgés de moins de 20 ans) qui mettent à distance des aspirations qui pourraient par trop mobiliser des émotions vécues dans leur rôle de jeune aidante. Elles investissent des sphères qui laissent encore ouvert le choix de la continuité ou de la rupture vis-à-vis de leurs parcours et socialisation d'aidante (lettres, langues), leur discours restant de ce point de vue ambivalent (elles rejettent un premier mouvement vers les métiers du soutien éducatif ou psychologique tout en valorisant le fait d'être une personne sur qui on peut compter et leur capacité à être à l'écoute).

## 4. Du concernement à l'engagement

Les jeunes aidantes rencontrées apparaissent comme des jeunes « concernées » (Brunet, 2008, p. 320) : à partir d'une expérience vécue individuellement, elles portent un regard sur une situation problématique. Si l'on considère les engagements comme « mode d'existence dans et par lequel l'individu est impliqué activement dans le cours du monde, s'éprouve responsable de ce qui arrive, ouvre un avenir à l'action » (Muxel, 2019, p. 13), on peut regarder, à côté des engagements institués et visibles (associations notamment), les métiers exercés ou envisagés par les jeunes de l'enquête TraJAid comme une autre manière de se mobiliser pour le bien commun. L'engagement ainsi compris ressort fortement des parcours de nos jeunes aidantes, qui nous paraît lié à une socialisation articulant « souci de soi » et « souci des autres » (Mozère, 2004).

La dimension privée n'est pas le seul déterminant de cette manière d'être concerné. Si la « prise de connaissance de l'univers des institutions publiques et des droits sociaux intègre le processus de passage à l'âge adulte » (Vial, 2016, p. 81), elle procède d'une socialisation particulière pour les jeunes aidantes. La fréquentation et l'observation, de près ou de loin, des services d'action publique, influencent aussi en partie les projections et aspirations des jeunes aidantes rencontrées.

La catégorie des « jeunes aidants » opère comme une forme de reconnaissance de leur expérience, même si certaines jeunes se montrent critiques en raison de ses effets négatifs en termes de désengagement des politiques publiques<sup>8</sup>. Les jeunes aidantes regardent les réponses publiques d'un œil affûté qui n'est pas étranger à leur manière de se sentir concernées, au-delà de leur cas personnel, par le problème public de l'autonomie. Ainsi, la question des droits est-elle un élément majeur de leur parcours qu'elles rapportent dans leur discours. Discrimination, stigmatisation, manque de reconnaissance, d'informations et d'accès à des dispositifs et aides adaptés, ces différents éléments ressortent comme des champs d'action dans lesquels elles souhaitent s'investir :

Trois types d'effets de socialisation se dégagent quant à l'orientation de ces engagements.

- Les « porte-parole » endossent ce rôle pour s'investir aux côtés d'associations militant pour la reconnaissance des jeunes aidants. Elles vont par exemple accepter les sollicitations provenant de médias, participer à la communication publique des associations du secteur des jeunes aidants ou encore participer à des recherches comme la nôtre. La sphère des études est alors plus souvent tournée vers des domaines apparemment éloignés de leur situation familiale (langues, histoire, musicologie, commerce, design).
- Les « politiques » veulent s'engager dans l'action publique pour l'infléchir : création de services ou structures pour les aidants ou dans le champ de la prise en charge du handicap, carrière dans l'administration à des postes de pilotage politique. Dans ces cas-là, les études (communication, sciences politiques et/ou environnementales) sont mises au service de cette ambition.
- Les « professionnelles » tiennent un discours moins politique que les jeunes des deux autres groupes et s'engagent dans une formation qui met en avant l'aide ou le soin à la personne sur une échelle de métiers correspondant à des temps de formations variés (auxiliaire de puériculture, kinésithérapeute, éducatrice ou enseignante spécialisée).

---

<sup>8</sup> Elles rejoignent en cela l'opinion dominante parmi les aidants, qui sont 89 % d'un récent sondage portant sur 1 032 aidants à penser que leurs problématiques ne sont pas bien prises en compte par les politiques publiques (IRES-CIAAF, 2020).

## Conclusion : les « jeunes aidants », une nouvelle catégorie ?

Articuler temps d'aidance, temps scolaire et temps libre, avoir la charge mentale de l'aidance et son lot de responsabilités accélère certaines étapes de l'enfance et de l'adolescence. Si majoritairement les jeunes aidantes rencontrées donnent un sens à cette expérience à travers leurs discours et leurs parcours, il ne faut pas omettre les épreuves par lesquelles nombre d'entre elles sont passées ou qu'elles traversent encore.

L'aidance au jeune âge procède largement d'une socialisation féminine (plusieurs enquêtées ont mentionné un retrait du père et des frères). Les cinq dimensions de l'aidance que nous avons dégagées se conjuguent et se recouvrent éventuellement, une même aidante pouvant ainsi cumuler plusieurs types d'aidance. De plus, ces dimensions peuvent être diversement réparties au sein de la famille resserrée où les rôles sont redéfinis.

L'évidence avec laquelle est parfois considérée l'aide au sein de la famille doit pouvoir être questionnée au risque sinon de demander toujours plus aux membres de la famille sans s'arrêter sur ce que cela implique, sur le plan individuel aussi bien que collectif, dans la sphère privée comme publique. Or, les réponses d'action publique ne semblent pas penser l'amplitude de l'aidance au quotidien : tous les jours, toute la journée et toute la nuit. Pour beaucoup de jeunes rencontrées, les manques dans l'accompagnement des personnes se reportent sur la famille, au sein de laquelle elles sont mises à contribution, voire placées en première ligne.

Les solutions avancées par la stratégie nationale à l'égard des jeunes aidants, calquées sur l'aidance adulte (répit, conciliation études/aidance) ne répondent que très partiellement aux besoins évoqués dans l'enquête TraJAid. Elles suivent la logique du soutien aux adultes aidants, qui articule la conciliation travail/aidance (congés, rémunération des aidants notamment pour les adultes, aménagement des temps d'études pour les jeunes) et le soutien, notamment en termes de répit (autrement dit des temps hors de l'aidance, mais définis par rapport à l'aidance).

Les jeunes aidantes souhaitent pouvoir investir les sphères de socialisation, en particulier l'école, de la même façon que leurs pairs. Par ailleurs, le manque d'empathie des adultes à leur égard (principalement du monde de l'enseignement et du soin), ressenti par nombre d'enquêtées, ne permet pas toujours d'accompagner le lien avec les proches, mis à l'épreuve en raison du handicap et/ou de la maladie et de son accompagnement. Or, le soutien moral apparaît comme un besoin pour les familles et pour les jeunes aidantes. Le rôle des associations est ici souligné (associations dédiées aux jeunes aidants ou aux familles de personne souffrant de handicap) : elles permettent de sortir de l'isolement et de trouver des pairs traversant des difficultés semblables, avec qui le dialogue est facilité.

À l'heure des choix pouvant déterminer la suite de leur trajectoire, l'expérience qui a été la leur n'est pas sans influencer les jeunes aidantes de l'enquête. Pour nombre d'entre elles, leur socialisation familiale fortement imbriquée à l'action publique produit des effets en termes d'aspirations, qui se précisent après l'âge de 20 ans. Ces effets de socialisation sur les trajectoires des jeunes aidantes sont dépendants du rapport qu'elles entretiennent avec cette socialisation. Ici, des formes d'engagement différenciées leur permettent d'articuler « souci de soi » et « souci des autres », où se (re)jouent des effets en termes de genre et de milieu social.



## Bibliographie

Brunet P., 2008, « De l'usage raisonné de la notion de "concernement" : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés*, n° 16, p. 317-325.

Galland O., 2020, « En transition vers l'âge adulte », *Économie et statistiques*, n° 524-515-516, p. 6-8.

Institut de recherches économiques et sociales (IRES), Collectif inter-associatif pour les aidants familiaux (CIAAF), 2020, « Les aidants sont les grands oubliés de cette crise. Enquête sur les impacts du confinement sur les aidant.e.s et sur leurs besoins », IRES-CIAAF.

Jarrige E., Dorard G., Untas A., 2019a, « Revue de la littérature sur les jeunes aidants : qui sont-ils et comment les aider ? », *Pratiques psychologiques* (<https://doi.org/10.1016/j.prps.2019.02.003>).

Jarrige E., Dorard G., Untas A., 2019b, « Adolescents facing the illness of a relative : preliminary results about young carers », Poster des premiers résultats de l'enquête Adocare, Congrès de la European Society of Health Psychology.

Mozère L., 2004, « Le « souci de soi » chez Foucault et le souci dans une éthique politique du care », *Le Portique*, n°13-14 (<http://journals.openedition.org/leportique/623>).

Muxel A. (dir.), 2019, « L'engagement, s'engager. Nouvelles pratiques », *Les champs de mars*, n° 33, p. 11-16.

Van de Velde C., 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin.

Vial B., 2016, « Ne pas se sentir concerné par ses droits. Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles », *Agora/débats jeunesse*, n° 74, p. 77-88.

## Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur [www.injep.fr](http://www.injep.fr)

### TRAJECTOIRES ET SOCIALISATIONS DES JEUNES AIDANTES

Le 23 octobre 2019, le Gouvernement annonçait une stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants, définis comme les « personnes qui viennent en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. » Cette stratégie est articulée autour de six priorités, notamment celle d'épauler les « jeunes aidants » (priorité 6). Dans un contexte de développement de la recherche sur les proches aidants, la spécificité de l'aidance portée par des mineurs et jeunes majeurs reste cependant mal connue.

L'objectif de la recherche sur les Trajectoires et socialisations de jeunes aidantes (TraJAid) analysée dans ce rapport est de mieux connaître leurs expériences, d'en étudier les répercussions sur leurs trajectoires et leurs socialisations, et d'observer leurs évolutions au passage à l'âge adulte. Afin d'éviter une vision de la question centrée sur l'adulte, l'enquête se focalise sur l'expérience de 22 jeunes – qui sont des filles à une exception près, âgées de 17 à 26 ans –, et sur leur point de vue, à partir de leur récit et du sens qu'elles lui donnent. L'approche qualitative ouvre une double perspective : rétrospective et prospective.

D'une part, la jeune aidance est pluridimensionnelle (physique, relationnelle, comportementale, domestique et morale). Elle est aussi partagée au sein de la cellule familiale mais reste majoritairement une affaire de femmes. Le voile de naturalité dont elle est recouverte se déchire avec la fréquentation des pairs : les jeunes aidantes ne sont pas tout à fait des jeunes comme les autres. Elles doivent jongler entre temps familial, scolaire, amical et temps de l'aidance, tout en portant une charge mentale singulière.

D'autre part, leur sentiment d'une maturité précoce et d'un sens des responsabilités infléchit leurs choix en termes d'orientation à la fin du lycée et colore leurs aspirations. Cela influe aussi sur les étapes de leur transition vers l'âge adulte, l'autonomie résidentielle et la conjugalité en particulier. Ce sens des responsabilités est aussi mis en acte dans la sphère publique. Les jeunes aidantes mettent en mouvement leur « concernement » par des engagements entendus comme réponses vers les autres, sous la forme politique, militante et/ou professionnelle.

L'émergence d'une catégorie d'action publique des « jeunes aidants » s'effectue en calquant celle des aidants adultes alors que les contours de la jeune aidance et ses effets apparaissent spécifiques. Les besoins que ces situations engendrent sont encore largement à définir pour l'action publique. Les engagements (militants, politiques, professionnels) dont les jeunes aidantes font preuve sont une indication de leur volonté d'y contribuer.